

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Autoprofi Nano Engine Protect

Date de révision: 04.12.2015

Code du produit: 1560

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Autoprofi Nano Engine Protect

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

stimulant d'huile

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	CTP GmbH	
Rue:	Saalfelder Strasse 35h	
Lieu:	D-07338 Leutenberg	
Téléphone:	+49 (0)36734 230-0	Téléfax: +49 (0)36734 230-22
e-mail:	msds@bluechemgroup.com	
Interlocuteur:	Jens Moeller, Dipl.-Chem.	Téléphone: +49 (0)36734 230-19
Internet:	www.bluechemgroup.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Pour Allemagne: +49-361-730730 (24 heures/7 jours)

Information supplémentaire

Numéro d'article: 43218

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Toxicité pour la reproduction: Lact.

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Basic mineral oils

Chlorparaffines C14-C28

Paraffines normales (pétrole), C10-13

Mention

Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H362

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Autoprofi Nano Engine Protect

Date de révision: 04.12.2015

Code du produit: 1560

Page 2 de 8

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P263	Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Inhibiteurs
Protectant
Huiles minérales
Combinaison de substances synthétiques
Additifs

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
64742-56-9	Basic mineral oils			60 - < 65 %
	265-159-2		01-2119480132-48	
	Asp. Tox. 1; H304			
85535-85-9	Chlorparaffines C14-C28			30 - < 35 %
	287-477-0		01-2119519269-33	
	Lact., Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H362 H400 H410 EUH066			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après contact avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.
Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec: Eau et savon.
En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

ôter les lentilles de contact
Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.
NE PAS faire vomir.
Consulter un médecin.

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Autoprofi Nano Engine Protect

Date de révision: 04.12.2015

Code du produit: 1560

Page 3 de 8

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.
Irritant pour les yeux : irritation possible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Attention au danger d'inhalation

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Poudre d'extinction. Sable. Dioxyde de carbone (CO₂). Brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation possible de produits de décomposition dangereux.
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie : utiliser porter un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

En cas d'incendie, refroidir les récipients menacés avec de l'eau.
Attaquer à l'eau pulvérisée les gaz/vapeurs/brouillard.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations ou cours d'eau.
En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Empêcher le produit de se répandre (p. ex. endiguer ou absorber)
Recueillir avec un matériau absorbant (sable, terre de diatomée, liant d'acide ou universel)

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Manipuler la substance uniquement dans des installations ou systèmes fermés.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Eviter la formation de brouillard d'huile.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C

Indications concernant le stockage en commun

maintenir à l'écart d'agents oxydant.

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Autoprofi Nano Engine Protect

Date de révision: 04.12.2015

Code du produit: 1560

Page 4 de 8

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

En cas de risque de projection porter des lunettes de sécurité. (EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : NBR (Caoutchouc nitrile). FKM (Caoutchouc fluoré). (EN374)

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Assurer une aération suffisante en cas de risque de formation de brouillards et/ou vapeurs.
En cas d'incendie : utiliser porter un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	visqueux
Couleur:	marron
Odeur:	Doux

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'éclair:	> 100 °C
Densité (à 20 °C):	0.90 - 0.95 g/cm³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

Solvant(s) organique(s)

Viscosité cinématique: (à 40 °C)	17,2 mm²/s
-------------------------------------	------------

9.2. Autres informations

Aucune donnée

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Autoprofi Nano Engine Protect

Date de révision: 04.12.2015

Code du produit: 1560

Page 5 de 8

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.
Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Acide, concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
64742-56-9	Basic mineral oils			
	par inhalation (4 h) aérosol	CL50 >5 mg/l	Rat	
85535-85-9	Chlorparaffines C14-C28			
	par voie orale	DL50 4000 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 4000 mg/kg	Rat	
	par inhalation (1 h) vapeur	CL50 48170 mg/l	Rat	

Irritation et corrosivité

Contact avec la peau: Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.
Irritant pour les yeux : irritation possible.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
85535-85-9	Chlorparaffines C14-C28				
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 3,2 mg/l	96 h	Algues	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Autoprofi Nano Engine Protect

Date de révision: 04.12.2015

Code du produit: 1560

Page 6 de 8

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

- Ne pas éliminer avec les déchets domestiques.
- Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations ou cours d'eau.
- Définir les critères d'élimination avec l'organisme agréé.

L'élimination des emballages contaminés

- Vider complètement l'emballage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,
LIQUIDE, N.S.A.
Chlorparaffines C14-C28

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité dégagée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

90

Code de restriction concernant les tunnels:

E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,
LIQUIDE, N.S.A.
Chlorparaffines C14-C28

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Autoprofi Nano Engine Protect

Date de révision: 04.12.2015

Code du produit: 1560

Page 7 de 8

Quantité dédagée: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. Chlorparaffines C14-C28
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: III
 Étiquettes: 9



Marine polluant: P
 Dispositions spéciales: 274, 335
 Quantité limitée (LQ): 5 L
 Quantité dédagée: E1
 EmS: F-A, S-F

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. Chlorparaffines C14-C28
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: III
 Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A97 A158
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G
 Passenger LQ: Y964
 Quantité dédagée: E1
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 450 L
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 964
 IATA-Quantité maximale (cargo): 450 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui



Matières dangereuses: Chlorparaffines C14-C28

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Autoprofi Nano Engine Protect

Date de révision: 04.12.2015

Code du produit: 1560

Page 8 de 8

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: Basic mineral oils

Information supplémentaire

Contient:

< 5 % phosphates

5 - 15 % hydrocarbures, aliphatique.

15 - 30 % hydrocarbures, halogéné.

Prescriptions nationales**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)